

**Appel d'offres**  
**VILLE DE MONTRÉAL**

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30** à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

<b>Catégorie :</b>	Biens et services généraux
<b>Appel d'offres :</b>	22-19322
<b>Descriptif :</b>	Acquisition d'équipement de détection véhiculaire, de comptage, classification et matériels connexes
<b>Date d'ouverture :</b>	24 mai 2022
<b>Dépôt de garantie :</b>	Oui - le SOUMISSIONNAIRE doit, s'il dépose une Soumission visant plusieurs lots, fournir une garantie de soumission distincte pour chacun des lots visés par sa Soumission, représentant au moins CINQ POUR CENT (5%) du montant total du lot, incluant les taxes.
<b>Renseignements :</b>	Diana Goropceanu, Agente d'approvisionnement II Courriel: <a href="mailto:diana.goropceanu@montreal.ca">diana.goropceanu@montreal.ca</a>
<b>Documents :</b>	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 20 avril 2022
<b>Visite obligatoire :</b>	Non

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 20 avril 2022

Le greffier de la Ville,

Emmanuel Tani-Moore, avocat